

ZEGERS'INFOS



Village Patrimoine®
PAYS DE FLANDRE



Mot d'Accueil

Sur le thème des couleurs de Pâques, nous venons de vivre :

- le 41ème banquet des aînés. Légèrement moins nombreux qu'à l'accoutumée mais où de nouveaux couples sont venus nous rejoindre. Quelle forme exceptionnelle et combien transmissible un rassemblement plein de gaieté et de spontanéité à tous niveaux (les aînés, le comité des fêtes, le personnel de cuisine). Cela a été un immense plaisir pour les organisateurs de voir combien vous appréciez ces moments.
- Un tournoi de foot international de qualité, de convivialité où l'esprit sportif a dominé, entouré d'une équipe de bénévoles toujours très présente. Bravo.

Après des vacances de Pâques bien fraîches et humides, j'espère que le mois de mai et juin seront ensoleillés et que vous profiterez enfin de votre jardin et des différentes festivités proposées dans ce nouveau numéro

Eh oui, les animations se poursuivent avant de préparer vos vacances d'été. Ce sera pour vous l'occasion de flâner dans notre belle campagne de Flandre intérieure, de dénicher l'objet rare au travers des brocantes et surtout celle du 17 juin, de vous promener à pied avec le nouveau circuit des chapelles, à cheval..., à vélo par le second rallye découverte.

Prenez le temps de vivre par les périodes de stress que nous vivons bien souvent.

Alors, d'ici le prochain numéro de fin d'été, à vos baskets, à vos vélos et redécouvrez votre village et ses alentours.

A tous, bonnes balades et bonnes vacances.

Chantal Comyn – Jacques Devulder

Dates à retenir

- 31 Mai : Réunion du Club des Aînés
- 10 et 17 Juin : Elections Législatives
- 17 Juin : Brocante et Tournoi de Sixte
- 17 Juin : Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins
- 23 Juin : Fête de l'école
- 28 Juin : Réunion du Club des Aînés
- 1er Juillet : Rallye vélo
- 7 Juillet : Soirée de l'ASZ
- Du 7 au 14 Juillet : Neuvaine de Sainte Bonne Aventure
- Du 16 Juillet au 17 Août : Centre Aéré
- Jeudi 26 Juillet : Réunion du Club des Aînés
- Vendredi 17 Août : Fête du Centre
- Jeudi 30 Août : Réunion du Club des Aînés
- Samedi 1er / dimanche 2 et lundi 3 septembre : Ducasse
- Mercredi 5 septembre : Repas de ducasse des Aînés





Le mot du Maire

Comme tous les ans, pour toutes les collectivités, le premier trimestre est consacré à l'élaboration du budget.

Pour notre commune, le budget 2012 reprend certains projets qui n'ont pu être réalisés en 2011 comme les travaux de raccordement à l'assainissement collectif des bâtiments communaux, l'aménagement du sentier piétons et le terrain de pétanque à proximité du restaurant scolaire. Ils sont d'ailleurs en cours de réalisation depuis début mai. Quant à la signalétique, elle devrait être mise en place avant l'été.

Pour cette année, la municipalité a choisi d'équiper la commune d'horloges de programmation de l'éclairage public. Avant l'été, il est prévu l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 6 h du matin. Un état des lieux des différents points d'éclairage sera également établi afin de remplacer certaines ampoules trop énergivores.

L'objectif est de répondre au plan « climat-énergie » européen mais surtout de faire des économies. Car, selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), l'éclairage public représente une dépense moyenne d'environ 7 € par habitant et par an. Il serait alors possible d'économiser entre 35 et 50 % d'électricité avec du matériel, des horaires, un usage et un entretien adéquat de notre éclairage public. De nombreuses communes ont déjà adopté ce fonctionnement.

La municipalité investira également cette année dans la création d'un « Point Propre ». Une zone déchets pour le recyclage du verre, papier, emballage et déchets verts sera aménagée sur une partie du parking couramment appelé parking de la Flandre. Les points actuels seront donc déménagés.

Enfin, vous trouverez dans ce bulletin un résumé des décisions prises par le conseil municipal. Si vous souhaitez de plus amples informations, je vous informe que tous les comptes rendus officiels sont affichés et consultables en Mairie.
Béatrice RYCKEBUSCH

Etat Civil

Naissances :

- Flavie et Gabrielle TELLIER de Régis TELLIER et Caroline BOMMELAER
- Baptiste et Yanis MINNAERT de Sébastien MINNAERT et Aurélie VERHULST
- Raphaëlle LEROY de Nicolas LEROY et Pauline HOUZE
- Enora SPILLIAERT de Eric SPILLIAERT et Stéphanie DEVULDER
- Simon BROUCKE de Hervé BROUCKE et Déborah DAVEAU
- Lisa VANDEWALLE de Jean-Jacques VANDEWALLE et Emilie HIELE
- Valentine PARESYS de Fabien PARESYS et Dorothée BOULLEMANT
- Manavai VERBEKE de Jonathan VERBEKE et Mildred WESTEEL

Décès :

- DAENS Brigitte
- DOYEN Marie, Antoinette
- VANLERBERGHE Marguerite



Relevé des décisions du Conseil municipal du 8 février 2012

Convention entre la commune et la Brigade verte de l'AIPI

Le Conseil décide de renouveler la convention Brigade Verte AIPI pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012. La brigade Verte AIPI interviendra 10 journées à raison de 200 € chacune.

Autorisation d'exploiter un élevage porcin de 6 500 animaux sur le territoire de la commune de Wormhout (Mrs DUYCKE Père et fils)

Le conseil émet un avis favorable sous réserve du respect entier de la réglementation en matière d'épandage et n'autorise pas l'épandage pendant les vacances scolaires.

Personnel

Comme un Contrat Unique d'Insertion n'a pas été renouvelé, une réorganisation du planning de certains salariés a été décidée. Claude Debru a intégré la pause méridienne, Marie José St Machin s'occupe désormais davantage des espaces verts, Sonia Pouchèle fait davantage d'heures au secrétariat suite au départ de Louise Ryckebusch.

Salle de sports

Une réunion avec le cabinet d'assistance à maîtrise d'oeuvre (Cap Projet) a eu lieu vendredi 3 février afin de déterminer le planning des réunions, de réaliser une visite du lieu et des salles actuelles.

Un questionnaire sera envoyé aux associations ; une réunion avec Cap Projet, la commission et les associations est prévue le 25/02 .

Intercommunalité

Le préfet et la commission ont décidé d'une intercommunalité à 4 : CC Colme, CC Bergues, CC Flandres et CCYser.

Des groupes de travail ont été créés, environ 30 personnes dans chaque groupe issues des 4 communautés de communes. Madame le Maire fait partie de celui des Compétences et Michel Verrons celui des Finances et Gouvernance.

Ecole

Monsieur Taormina, Directeur de l'école sollicite le conseil municipal pour une aide financière dans le cadre d'une classe de découverte les 7 et 8 juin à Paris.

Les conseillers décident à l'unanimité d'octroyer une somme de 20 € par enfant.

27 enfants du CM2 sont concernés.

Assainissement

Un poteau d'incendie situé au milieu du trottoir sera remplacé par une bouche pour un coût d'environ 2 500 € à prévoir au budget 2012.

Eclairage public : Lotissement Waeselynck

La mise en service de l'éclairage public dans ce lotissement provoque une coupure au niveau du centre du village. Des contacts vont être pris avec le responsable du lotissement afin de résoudre ce problème.

Concours des maisons fleuries

Les prix 2011 ont été établis sous forme de bon d'achat de fleurs à effectuer au cours de l'année 2012. Les conseillers acceptent la proposition de M. VERRONS, 1^{er} adjoint :

255 € répartis de la manière suivante

Pépinière DUBOIS à DRINCHAM : 95 €

Nord culture à LEDERZEELE : 50 €

Etablissement DECOTIGNIES à BISSEZEELE : 110 €

Maison Paroissiale rue d'Ypres

La paroisse envisage de vendre ce bâtiment...

Le conseil décide d'attendre la proposition de la paroisse.

Maison rue Morseley (Patronage)

Suite au décès de la locataire, la maison est vide. C'est un bâtiment qui fait partie du patrimoine local. Une estimation des travaux sera effectuée afin d'évaluer la faisabilité en autofinancement.

Village Patrimoine

La commune a obtenu le label << Village Patrimoine >> en 2009. Une convention a été signée pour 3 ans. Pour poursuivre l'action, la commune subira une évaluation sur la base d'un certain nombre de critères ayant évolué depuis 3 ans.

Convaincu que ce label vise à promouvoir le village à l'extérieur, le conseil municipal délibère favorablement pour la poursuite de l'action << Village Patrimoine >>.

Coût garderie périscolaire

Rappel du fonctionnement :

Matin 7 h 30 – 9 h Soir 16 h 30 – 18 h 30

Comme prévu, un bilan financier de la garderie périscolaire est présenté.

Pour une année, la commune dépense pour ce service environ 16 000 €. Les familles paient des vacances pour un montant de 9 000 €. Cette garderie a été revalorisée de 0.05 € par tranche en 2012

Comité des fêtes

Chantal Comyn donne un compte rendu de la commission des fêtes qui fonctionne sans président. Les membres du bureau (Jean Luc Warembourg, vice président – Eric Comyn, trésorier – Martine Ghekière, secrétaire et Chantal Comyn, adjoint aux fêtes) ont décidé avec l'appui des autres membres de se répartir les différentes manifestations.

Divers

Des informations sur le remembrement d'Arneke sont données aux membres du Conseil.

Le fauchage des accotements est prévu : 1^{ère} quinzaine de juin – fin août, début septembre

En vue de la préparation du budget 2012, des travaux dans la salle polyvalente sont listés.

Relevé des décisions du Conseil municipal du 19 mars 2012

Vote des comptes administratifs de la commune et de la régie de transport 2011

Commune

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
RECETTES		
Titre de recettes émis	965294,22	224565,54
DEPENSES		
Mandats émis	860129,55	280023,14
Résultat de l'exercice	105164,67	- 55 457,60

Régie de transport

	Section de fonctionnement
RECETTES	
Prévisions budgétaires totales	13452
Titre de recettes émis	10309,98
DEPENSES	
Prévisions budgétaires totales	13452
Mandats émis	10309,98
Résultat de l'exercice	0

Le conseil municipal approuve ces comptes administratifs 2011 ainsi que les comptes de gestion de la commune et de la régie de transport.

Les résultats de l'exercice soit 245 762.53 € seront donc affectés au budget 2012.

Vote du taux des taxes directes locales

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des bases d'imposition prévisionnelles pour 2012 décide de maintenir les taux comme suit :

Taxe d'habitation : 14.53 %

Taxe Foncière : 11.75 %

Taxe Foncière non bâtie : 52,52 %

Elevage porcin sur le territoire de la commune de Wormhout

Une précision a été apportée à la décision du conseil municipal du 8 février : en effet, l'épandage pendant les vacances scolaires ne concerne que l'îlot 23 proche du lotissement du Clos du Sud.

Contrat Unique d'Insertion

A compter du 1^{er} avril Mme MANTE Virginie intégrera les services de la mairie.

Elle s'occupera de la garderie le matin, la cantine, le nettoyage de la salle des loisirs et de l'école le mercredi matin.

Relevé des décisions du Conseil municipal du 31 mars 2012
--

Vote du budget primitif 2012 de la régie de transport

Le budget de la régie de transport s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 13 152 €.

Vote du budget primitif 2012 de la commune

Le budget de la commune s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement pour un montant de 1 084 020.53 €, en recettes et dépenses d'investissement pour un montant de 445 480.02 €.

Divers

Demande de subvention D.E.T.R (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

Madame le Maire propose de solliciter une aide auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'opération suivante :

Aménagement de la zone déchets.

Les travaux envisagés concernent la création d'un Point Propre pour recyclage :

verre – papier – emballage – déchets verts.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 35 953 H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- décide de réaliser les travaux d'aménagement de la zone déchets pour un montant prévisionnel de 35 953 € H.T.

- s'engage à réaliser ces travaux sur l'année 2012.

- autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'opération susvisée.

SDIS

Suite à la question d'un conseiller municipal, Madame le Maire indique que le SDIS a un plan précis de la commune comportant également les nouvelles rues.

Les interventions des Sapeurs Pompiers ne devraient donc pas poser de problème.

DOSSIER SIGNALITIQUE

La commission signalétique composée de Cloet Lydie, Comyn Chantal, Devulder Jacques et Michel Verrons a finalisé le projet qui va être implanté sur le village dans le courant du mois de mai. Vous en avez un aperçu au travers de la couverture de ce journal.



Une visite dans l'entreprise ADD nous a permis d'appréhender la fabrication et la qualité des panneaux.



De nombreuses réunions ont été nécessaires pour mener à bien ce dossier. L'entreprise a répondu par une approche sur mesure et adaptée à nos besoins.

Nous avons priorisé un choix de matériaux dans le respect de l'environnement et avec des éléments naturels.

Le panneau (en page de garde de ce journal) a fait l'objet de la mise en valeur du paysage qui nous entoure et de nos spécificités.

Une révision complète du plan du village a été étudiée sachant que nous avons eu ces derniers temps de nombreuses modifications. Nous avons essayé d'être le plus précis possible pour que toute personne puisse s'orienter dans notre village mais aussi repérer les services proposés par le village (commerces, services de santé.....). Ces plans seront positionnés sur la place du village et sur le panneau extérieur de la mairie. Des plans seront à disposition en mairie avant l'été.

Pour la commission

Chantal Comyn



Du côté de nos commerçants ...

La vie locale

Les Commerçants du ZENITH ont commencé l'année par le tirage au sort de l'opération « LE ZENITH VOUS DONNE DES AILES »
Plus de 7000 euros de cadeaux et bons d'achats

Petit rappel : les Baptêmes de l'air doivent être effectués avant le 30 septembre 2012



Le 12 Janvier 2012 : « Vœux du ZENITH » et accueil des nouveaux commerçants



Le 14 Janvier 2012 : Remises des baptêmes de l'air aux gagnants du ZENITH



L'assemblée Générale s'est déroulée le 22 mars à Wormhout

La Fédération des Groupements des Commerçants des Flandres et du Littoral a offert un calicot aux nouvelles couleurs du ZENITH

Pour les communes d'HERZEELE et deZEGERSCAPPEL, le Calicot a été offert par le ZE-

Le lundi 26 mars 2012 Laurence et Marie Pierre ont participé aux rencontres régionales des Unions commerciales à Saint Laurent Blangy. dans différents ateliers :

- nouveautés juridiques et fiscales, réglementation « ACCESSIBILITE »
- Comment mettre en place des partenariats « GAGNANT-GAGNANT » avec les villes et les intercommunalités ?
- Professionnalisez votre union commerciale grâce à la marque régionale « COMMERCANT NORD DE FRANCE »

A Pâques les commerçants du ZENITH ont offert des chocolats aux clients

Du 25 mai au 10 juin 2012, nous participerons à la Campagne de valorisation du Commerce de Proximité « GAGNEZ EN PROXIMITE AVEC VOS COMMERCANTS »

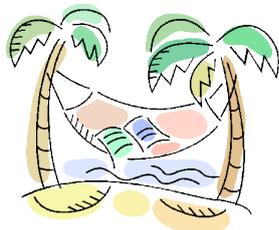
Uniquement des lots à gagner au grattage chez les commerçants .

A la fête des MERES distributions de fleurs à nos chères mamans

A la fête des PERES : surprise..... !

Voilà donc un programme bien chargé pour ce premier semestre.

Nous tenons à remercier nos clients fidèles sur qui nous pouvons compter et grâce à vous, le commerce de proximité se maintiendra.



LES CONGES D'ETE DE NOS COMMERCANTS :

- Coiffure Laurence : Pas de fermeture
- Coiffure Nath'if : du 30 juillet au 16 août inclus
- Mercerie Edith : du 28 juillet au 14 août
- Bécue Boissons : du 19 au 26 août
- Boucherie Thierry Talleu : du 24 septembre au 10 octobre
- Chez Marie Pierre : du 10 septembre au 24 septembre

BECUE BOISSONS

« SOIREE WHISKY »



Vendredi 18 mai de 17h à 20 h

Pendant laquelle vous pourrez déguster
et profiter ce soir là de 5% de remise sur l'ensemble de notre gamme.
(l'abus d'alcool est dangereux)

Pizza des Flandres

AU FEU DE BOIS !!!!

LUNDI	OUDEZEELE
MARDI	ERINGHEM
MERCREDI	BAVINCHOVE
JEUDI	BROXEELE
VENDREDI	ZEGERSCAPPEL
SAMEDI	NOORDPEENE
DIMANCHE	RUBROUCK

Ouvert tous les soirs

Du lundi au vendredi de 18H30 à 21H30

Samedi et dimanche de 18H30 à 22H00

Commande possible dès 17H30 « 0637479201 »



Du côté de la bibliothèque

Les enfants ont pu rêver de pays lointains lors de l'animation du 8 mars à la bibliothèque (histoires, comptines, chansons, réalisation d'un marque page ...)



A la bibliothèque

N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque, la consultation sur place des documents est gratuite, l'adhésion de 5 € vaut pour toute la famille et vous permet d'emprunter des ouvrages.

Des nouveautés à ne pas manquer :

- Si c'était à refaire de Marc Levy
- 7 ans après de Musso
- Les sacrifiés de Morillot
- Deux petits pas sur le sable mouillé de Julliard
- Le dernier Marsupilami

Beaucoup d'albums pour enfants et plein d'autres ...



Un échange d'environ 500 livres enfants et adultes a eu lieu en avril avec la médiathèque du Nord.

Des animations sont prévues aux vacances de Toussaint et de Noël.

Nous sommes heureuses de vous accueillir à la bibliothèque, 1er étage de la Mairie :

- le mercredi de 14 h à 16 h
- Le jeudi de 18 h à 19 h
- Le samedi de 10 h à 11 h 30

Hélène et Téraise



Ça s'est passé à zegerscappel ...



Le maire a présenté ses vœux à la population



25 nouvelles familles se sont installées au village



Eric Waeselynck reçoit la médaille de Zegerscappel pour son sens de l'écoute et de l'accueil au service des autres



Le 6 janvier, Marc Carton, l'un des fondateurs de l'ASZ recevait la médaille du village



Médaille grand or du travail pour Eric Comyn



Médaille grand or du travail pour Christian Debaeke



Médaille d'or régionale, départementale et communale pour Gérard Bécue



Marcel Denys « épinglé » par le député de la médaille départementale et communale échelon or



Médaille régionale, départementale et communale échelon argent pour Gérard Briche



Le 14 janvier, a eu lieu la cérémonie des vœux du jujitsu, ponctuée de remises de barrettes et ceintures aux jeunes ayant progressé, et de nombreuses démonstrations.



Paroisse
Jean-Marie Atmeare souhaite que l'année 2012 soit celle du triple A « *Attention Aux Autres* » et pour ce, faire « *Attention A l'Autre* ».



Ça s'est passé à zegerscappel ...



Trop pris par ses engagements professionnels Franck Spicht a cessé ses fonctions de président au comité des fêtes



Le 26 janvier, le club des aînés tenait son assemblée générale



Le 28 janvier, 53 enfants ont participé au concours de déguisement organisé par Zoe dans le cadre du traditionnel repas carnaval qui a accueilli plus de 200 personnes



Une centaine de personnes venues assister à la pièce théâtrale « Al ferme du ballon »,



Les 22 élèves de CE2 ont obtenu leur permis piéton



Le centre aéré de février avait un double thème : la mode et la magie ; il s'est terminé par un après-midi carnaval. 45 enfants y ont participé.



Grâce à Pip le petit oiseau, les enfants ont découvert la neige, le vent et les animaux.



Ils étaient plus d'une centaine au traditionnel banquet des aînés offert par le comité des fêtes



Nouveaux Kways offerts par Nath'Tif et Maillots financés par la société «le plaisir du lin » pour les jeunes footballeurs de ASZ



Le 15 avril, la municipalité remet un nouveau drapeau, symbole de la démocratie et de la liberté à la section UNC-AFN



Une parade de motards dans le village pour marquer le départ de la saison estivale 2012 des « villages patrimoine »

ALSH de Pâques : fabrication de bijoux par le groupe 3.





Le comité des fêtes ...

Le banquet des aînés a réuni 116 convives dans une excellente ambiance le 14 avril,



Le coin fêtes

Vous pouvez le remarquer à travers ces quelques photos où la bonne humeur était au rendez vous. Tous ont participé à leur manière par les chants, la musique, la danse

La distribution d'une soixantaine de colis aux absents aura lieu courant mai.

La date du 27 avril est déjà retenue pour le banquet 2013.

Les membres du comité des fêtes poursuivent leurs animations par la brocante du 17 juin et le second rallye vélo du 1 juillet, ceci avant l'événement traditionnel de la rentrée de septembre : la ducasse.

Brocante le dimanche 17 juin :

Toute la journée des animations auront lieu le long du parcours et sur la place avec la présence des manèges. Les rues seront animées par le groupe « les rares joies » et les « Musicos ».

En raison des élections, la brocante aura lieu cette année dans les rues : de la poste, du stade, Julien Francois, d'Arneke et Grand place.

Le comité renouvelle la gratuité des emplacements pour la troisième année. Il sera cependant proposé aux exposants de faire cette année un don au profit d'associations humanitaires.

Inscriptions en mairie aux heures d'ouverture habituelles (pas de réservation par téléphone):

. Du 4 au 09 juin uniquement pour les personnes souhaitant réserver un emplacement devant chez elles et à l'ensemble des Zegerscappellois.

. Du 11 au 16 juin pour les autres.

Inscriptions possible le matin de la brocante avant 8 h face à la mairie.

NOUVEAUTE : l'ASZ organise un Tournoi de Sixte à partir de 10 h.

A.S.ZEGERSCAPPEL BULLETIN INSCRIPTION TOURNOI SIXTE



Nom de l'équipe :

Nom et Prénom du Responsable :

Adresse :

Téléphone :

A renvoyer à : Maxence COMYN
10 Place du Casino
59140 Dunkerque

Pour tout renseignement contacter : Maxence COMYN 06.29.97.57.16
Bruno PENEL 06.76.67.92.68

Rallye vélo :



1 juillet 2012

Le second rallye découverte ouvert à tous

Ce circuit de 30 à 35 km maxi sera présenté sur une feuille de route. Cette balade divertissante est accessible à tous, que l'on soit seul, en famille ou entre amis. Chacun effectue le rallye à son rythme (pas de prise en compte de temps).

A l'aide de la feuille de route délivrée à l'inscription, vous partez à la découverte des étapes sur la vie de notre Flandre intérieure. Ces feuilles contiennent les indications permettant d'aller d'une étape à une autre. Cette journée sera aussi ponctuée d'énigmes, de visites et d'épreuves ludiques (jeux divers, quizz, ...) et d'un catalogue de photos à trouver sur ce parcours.

Des points seront attribués par le jury organisateur en fonction des réponses apportées et des résultats aux épreuves tout au long du parcours.

Départ échelonné de 9 h à 10 h 30 : mairie de Zegerscappel

Inscription: 3 euros par personne pour les plus de 12 ans. Les enfants devant être accompagnés et sous la responsabilité des adultes (parents ou autre). Vous partirez par équipe de 2 minimum.

Retour des questionnaires avant 17 h 00 à la cantine

Remise des résultats et des prix à partir de 17 h 30.

Pour cette journée, vous pouvez emmener votre pique nique. Cependant, nous avons prévu un partenariat avec un café-brasserie sur le parcours. Si vous êtes intéressés, vous pouvez réserver au 03.28.62.95.50 avant le 28 juin au tarif de 10.90 euros (entrée/plat du jour ou plat du jour et dessert).

Pré - Programme Ducasse 2012 :



Le samedi 1 septembre, Repas spectacle à la salle polyvalente : «**TEMPO BRAZ'ILES** », spectacle brésilien coloré et attractif au rythme de la Samba et de la Lambada.

Le spectacle sera suivi comme chaque année d'une **soirée dansante animée par Clément Degrave et ses amis de MOS Sonorisation.**

Soirée organisée par et au profit de 3 associations (non encore définies), avec le soutien du comité des fêtes et la participation financière de la municipalité.

Le dimanche : après la messe de ducasse célébrée par l'Abbé Atmeare, concert apéritif avec les danseurs du géant sur la place

Et à partir de 15 h, « **Le Side Car Basket** », show où Eric Miazga défie les lois de l'équilibre sur son engin; pour terminer par un concert avec le groupe AROBASE.

Le programme complet de la fête sera diffusé pour la fin août. Tous les détails de la fête y figureront.

Pour le comité des fêtes, Chantal Comyn



Au Club des Aînés



Tout d'abord, un grand merci aux Zegerscappellois qui sont venus au concours de belote et surtout à notre thé dansant.

Les derniers jeudis de chaque mois , de 14 à 18 heures, il y a nos après-midi au Club , les prochaines dates à retenir sont : 31 mai , 28 juin , 26 juillet , 30 août , 27 septembre .

Repas de Ducasse au Club

Le mercredi 5 septembre , à l'occasion de la ducasse , nous aurons notre repas annuel, avec notre jeune cuisinier Gaël et ses serveurs .

Les inscriptions se feront à la réunion du 26 juillet avec une participation de 14€ , ou bien auprès d'un membre du bureau ,avant la fin juillet .

Les portes s'ouvriront à partir de 12 heures .

Infos

Cette année, le repas des Aînés Ruraux du Secteur de Dunkerque a eu lieu le 4 mai au restaurant « l'Hofland » à Wormhout , de nombreux membres de notre Club y ont participé .

Vendredi 8 juin :Sortie « Age tendre et tête de bois » coût 55€ avec le transport .

Vendredi 15 juin : le Clic des Moulins de Flandre et ses nombreux partenaires vous invitent de 14 à 17 h dans la salle polyvalente de Zegerscappel au Forum S'portez vous bien ; pour toute sorte de conseils : Initiations sportives , Atelier cuisine

Samedi 23 juin : Loto à Saint -Pierrebrouck

Mercredi 4 juillet : Concours de cartes à Bollezeele

Mardi 17 juillet : Sortie organisée par les Aînés Ruraux du secteur de Dunkerque , avec repas à l'Oasis et visite d'un lieu à définir .

Mercredi 1^{er} août : Tournoi de belote à Wormhout .

Dimanche 12 août : Repas à Wulverdinghe

Mercredi 5 septembre : Notre repas de Ducasse .

Des informations complémentaires vous seront données lors de nos rencontres mensuelles , quand nous les aurons reçues .

La secrétaire Myriam PLATIAU

Qui sont les Aînés Ruraux ?

C'est au début des années 70 qu'ont été créés les « clubs du troisième âge » à une époque où les agriculteurs et artisans ruraux arrivaient à la condition de retraités , sans doute pour la première fois dans notre histoire.

Regroupés au sein des Fédérations Départementales et Nationale «les Aînés Ruraux » comptent à présent 700 000 adhérents dont près de 8 000 dans le Nord.

Le mouvement regroupe maintenant des personnes de toutes origines professionnelles et sociales , ce qui en fait sa richesse et son dynamisme. Les adhérents résident majoritairement dans les communes rurales mais aussi les communes urbaines vu l'importance de la population du département du Nord .



Zegers Objectif Enfants

L'association des parents d'élèves de l'école, Zegers Objectif Enfants, poursuit ses actions avec toujours le même objectif : financer des sorties pédagogiques et du matériel pour nos enfants.



Ainsi, la soirée carnaval du 28 janvier a permis de dégager un bénéfice important et de répondre favorablement à la demande de subvention de Mr le directeur de l'école pour une sortie à Paris. Les élèves de CM2 vont en effet passer 2 jours à Paris et l'association ZOE finance à hauteur de 1000€ ce projet.

Pour pouvoir continuer à financer les sorties et spectacles de vos enfants, l'association a besoin de vous, parents!

La prochaine action sera le petit déjeuner à domicile le dimanche 3 juin (livraison de viennoiseries, préalablement commandées, chez vous), aussi nous avons besoin de parents bénévoles pour mener à bien cette action. La réunion de préparation aura lieu le jeudi 10 mai à 19h, salle des associations, chemin de Cassel. C'est une réunion publique à laquelle tous les parents d'élèves sont conviés.

En juin, nous terminerons l'année scolaire par la fête de l'école (le 23 juin) à laquelle ZOE s'associe pour proposer un repas frites et sandwiches, comme chaque année.

Nous remercions chaleureusement tous les parents qui s'investissent chaque fois dans nos actions en donnant de leur temps, et remercions par avance tous ceux qui voudront bien nous rejoindre pour les prochaines!

Pour l'association, sa présidente Axelle NIETO



PETIT DEJEUNER A DOMICILE LE DIMANCHE 3 JUIN 2012

L'association ZOE organise sa traditionnelle opération petit déjeuner à domicile **le dimanche 3 juin 2012**. Les fonds collectés par cette vente permettent de financer les sorties pédagogiques des enfants de l'école.

Merci de compléter le bon de commande ci-dessous.

Un bénévole de l'association passera le récupérer ainsi que votre règlement au plus tard le **mardi 22 mai**.

Dans le cas où vous seriez absent lors de son passage, merci de déposer votre commande et son règlement avant le **samedi 26 mai 2012** (dernier délai) dans l'une des 4 boîtes aux lettres suivante :

- Dans le hall de la mairie
- Au 4 rue d'Ypres
- Au 15 rue du clos du sud
- Au 2 bis chemin des Templiers

BON DE COMMANDE

NOM :
ADRESSE :

Viennoiseries	Quantités	Prix unitaires	Total
Petit pain au lait		0.80€	
Petit pain briochés chocolat		0.80€	
Petit pain feuilleté chocolat		0.80€	
Croissant		0.80€	
Petit pain aux raisins		0.80€	
Total à régler à la commande		0.80€	

Merci beaucoup pour votre commande et votre soutien à ZOE.



Section Tennis

OUVERT TOUTE L'ANNEE

Cotisation de 13 € pour l'année

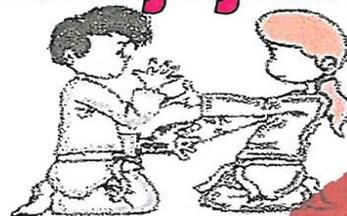
Adressez-vous chez :

Edith DEVULDER
22 Grand Place
59470 ZEGERSCAPPEL



Jujitsu

jujitsu traditionnelle / Méthode wa jutsu Art martial à but non compétitif club jujitsu de zégerscappel



APPRENDRE À SE
CONCENTRER



APPRENDRE À SE
CONTRÔLER



N'hésitez pas à nous rejoindre
2 séances découverte offertes

Enfants le mardi 19h à 20h

APPRENDRE À SE
RESPECTER

S'AMUSER EN
SOUPLESSE

Adultes le mardi de 20h à 21h et le jeudi 19h à 20h30

Pour tout renseignement Mr blondéz :tél:0328689509
port:0665027486
Mr Lieven tél:0664440038



Ass. Hum Franco-Ukrainienne

Notre « campagne 2012 » a commencé début février avec une pièce de théâtre intitulée « A l'ferme du ballon », comédie en 3 actes jouée par Le petit théâtre des loisirs Bourbourgeois. La neige présente ce jour là, a influencé le taux de participation, mais qui reste tout de même honorable. De la bouche des acteurs, et sans chauvinisme, vous êtes, comme chaque année, le meilleur public ! Ça rigole, ça applaudit, alors quoi de mieux pour ces comédiens ? Il vaut mieux un public moins important, mais qui participe deux fois plus ! Ceci dit, il y a tout de même un bémol, financièrement ce n'est pas le même résultat !!!!!

Mi mars, nous organisons notre 10^{ème} brocante couverte à Bollezece. Là pas de soucis, manifestation réussie pour l'association mais également pour les exposants. « La brocante ça eu payé, mais si ça gagne pas ça débarrasse ! »

En ce début d'année a également eu lieu notre assemblée générale. Le conseil d'administration a été réélu et le bilan financier et moral approuvé.

Quelques jours après l'élection du bureau, nous avons reçu la démission de notre président pour raisons professionnelles. Dans nos statuts, il est stipulé que le premier vice président peut assurer l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale. Mme Armelle Sinnaeve occupera cette fonction jusque 2013.

Entre temps nous avons préparé la partie administrative de l'accueil pour 13 enfants en juillet. Ils arriveront le 29 juin et repartiront le 29 juillet.

Pour fonctionner nous avons toujours besoin d'argent. Alors n'hésitez pas à nous aider, nous nous engageons à utiliser au mieux vos dons. Nous vous rappelons que nous sommes tous bénévoles.

Il nous reste à vous souhaiter de bonnes vacances.

Les membres de l'association.

Faire un don

Nous souhaitons faire un don (déductible de vos impôts) et financé les projets humanitaires
(Un reçu fiscal vous sera envoyé début 2013)

Somme en toutes lettres :

Mme, Mr :

adresse :

Tél.

Adresse mail :

35 rue morseley 59470 Zégerscappel Tél. 03 28 68 98 34 waeselynck.eric@wanadoo.fr

Retrouvez nous sur : <http://asso.france.ukraine.free.fr>

LA MAISON DES KINDJES ...

Chers parents et futurs parents

La Maison d'Assistantes Maternelles dispose de quelques places pour le mois d'Août.

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter au 03.28.68.94.06.

Une préinscription est possible pour les futurs parents.

Une porte ouverte est organisée le samedi 2 juin de 9 h 30 à 11 h 30.

Les Assistantes Maternelles





Quelques nouvelles de la Chapelle d'arbre disparue !

Peut-être avez-vous vu, lors d'une promenade dans le village, que la chapelle d'arbre qui se trouvait à l'angle de la rue Morseley et de la rue Verte avait disparu ? !!!

Ne vous inquiétez pas, après avoir récupéré un morceau du haut de cette chapelle sur la route, et avoir eu un contact avec le propriétaire des lieux, Jean-Marie Dewaele, trésorier de l'association l'a récupérée. Elle fait actuellement l'objet d'une remise en état avant d'être à nouveau accrochée à son arbre et d'être bénie.



Invitation

L'assemblée générale aura lieu le mardi 15 mai à 19h à la mairie, avec, à l'ordre du jour :

- Bilan moral et financier de l'année écoulée
- Calendrier des manifestations à venir
- Election du conseil d'administration et du bureau
- Officialisation du logo en présence des élus
- Présentation d'un projet en cours pour la réalisation d'un DVD

Vous êtes tous invités à y assister !

Rejoignez-nous

Zégerscapellois, Zégerscappelaises, vous qui avez choisi de vivre à Zegerscappel, vous qui aimez votre village, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et à nous faire part de vos idées et suggestions !

En effet, les objectifs de Zegers Tourisme Mémoire et Patrimoine sont de promouvoir et faire découvrir les richesses de notre village, mais aussi de collecter des fonds lors de manifestations afin de sauvegarder et restaurer le patrimoine, qu'il soit religieux, laïque, culturel ou de mémoire. Nous sommes trop peu nombreux pour collecter la mémoire de nos aînés pour pouvoir la transmettre aux générations futures. Aidez-nous pour permettre à nos enfants et petits-enfants de connaître notre histoire et notre passé !

Futures animations

Vous trouverez dans ce Zegers Infos les affiches contenant le programme :

- De la journée Patrimoine de Pays du 17 juin 2012
- De la neuvaine à St Bonaventure qui se déroulera du 7 au 14 juillet 2012



Le 16 juin marquera le démarrage du rallye découverte «Village Patrimoine © » conçu et organisé par les 14 communes labellisées, et se terminera le 16 septembre 2012. Les livrets de participation seront à retirer dès le 16 juin

Dans les mairies et offices de tourisme des «Village Patrimoine © ».

A bientôt,

Neuvaine à St Bonaventure Édition 2012

Programme

- Samedi 7 juillet :
 - à 11 h 00, messe d'ouverture à la Chapelle.
 - à 14 h 30 rendez-vous à l'église St Omer
 - à 15 h 00 marche jusque la chapelle St Bonaventure avec temps de prières
 - à 17 h 30 goûter
 - à 20 h 00, en l'église St Omer, veillée avec chants et témoignages des coopérants et missionnaires

- Dimanche 8 juillet :
 - à 10 h 00 , rendez-vous salle des associations chemin de Cassel, suivi d'une procession avec Notre Dame de la Treille jusque l'église St Omer
 - à 10 h 30, office religieux animé par Monseigneur Coliche
 - à 12 h 00 pot de l'amitié offert par la Municipalité
 - à 13 h 00, repas de style « auberge espagnole » au restaurant scolaire rue Dominique Doncre.

- lundi 9, mardi 10, mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 juillet, messe à 9 h 00 à la Chapelle.

- Samedi 14 juillet messe de clôture à 9 h 00 à la chapelle.

I.P.N.S



**Chapelle St Bonaventure
Hameau de la Cloche**

Du samedi 7 juillet

au

samedi 14 juillet



Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins

Dimanche 17 juin 2012

«Cuisine, terroir et savoir-faire».

est le thème de la 15ème édition de la journée du Patrimoine de Pays et des moulins.

Pour cette journée, l'association Zegers Tourisme Mémoire & Patrimoine vous propose une découverte des richesses de Zegerscappel au cours d'une visite guidée de 4,5km au centre bourg. Vous pourrez ainsi apprécier le savoir-faire des constructeurs d'antan.

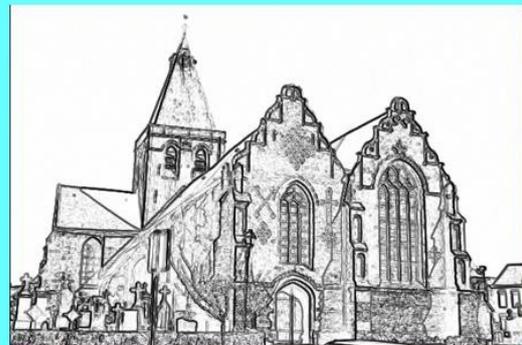
Cette balade sera suivie d'une dégustation de gaufres sèches dite de Nouvel An ou encore appelées "strynjjes" en Flamand.

En effet, dans le Nord de la France, une coutume veut que le jour de l'an, il y ait toujours des gaufres à offrir aux visiteurs venant présenter leur vœux...

Ces biscuits particuliers seront accompagnées d'un jus de pommes du Pays, d'un café du nord ou encore d'un thé.



Rendez-vous à 15h00
devant l'église St Omer
A bientôt...





Du côté de nos écoliers ...

Le Coin Jeunesse

L'organisation de la rentrée 2012 se prépare déjà. Afin d'organiser au mieux celle-ci, j'invite les parents à inscrire dès à présent leur enfant en mairie. Je rappelle que la scolarisation des enfants nés en 2010 et ayant deux ans révolus au 3 septembre 2012 pourront être scolarisés dans la mesure des places disponibles.

Documents nécessaires à l'inscription :

- le carnet de santé de l'enfant
- le livret de famille
- pour les élèves changeant d'école, il vous sera demandé de produire un certificat de radiation émanant de l'école précédemment fréquentée par l'élève

J'accueillerai les familles pour l'inscription de nouveaux élèves sur rendez-vous.

La vie à l'école

Dans le cadre de notre projet d'école, qui consiste à sensibiliser tous les enfants à la **Culture**, diverses sorties ont été organisées ou verront le jour ces derniers mois :

- Vendredi 7 janvier : visite du musée des Flandres à Cassel pour les cm1 et ce2
- Vendredi 10 février : visite du musée d'art contemporain (LAAC) à Dunkerque pour les MS/ GS et CE 1
- Jeudi 15 avril : visite de la maison du papier à Esquerdes pour les GS/CP
- Jeudi 23 avril : spectacle « Quatuor Tercéa » à Dunkerque pour les ce1 et ce2
- Jeudi 19 avril : spectacle « découverte de J.S Bach, danse et violon » pour les ce1, ce2, cm1, cm2
- Vendredi 11 mai : visite du musée des Flandres à Cassel pour les cm1 et ce2
- Jeudi 25 mai : visite du musée des Flandres à Cassel pour les TPS/PS
- Vendredi 8 juin : visite du parc Asnapio à Villeneuve d'Ascq pour les cm1 et ce2
- Jeudi 7 et vendredi 8 juin : séjour à Paris pour les cm2

Je précise que tous ces projets peuvent se réaliser uniquement avec le soutien financier de l'association Zoé et de la municipalité. Je les remercie pour leur confiance.

date à retenir

Samedi 23 juin : kermesse de l'école.

M. Taormina



Centre de Loisirs ...

Pour les enfants de 4 ans à 12 ans



Venez nous rejoindre pendant les vacances d'été au centre de loisirs
Sur les thèmes de

« LA MAGIE ET LA MODE »

Du lundi 16 Juillet au vendredi 17 août 2012
(5 semaines) de 14 h à 18 h.

Sauf le mardi et le jeudi journée complète de 10 h à 18 h

Pique nique fourni par les parents

Inscription en Mairie à partir du 21 Mai 2012 jusqu'au 15 Juin 2012

	Q F<400	400<Q F>600	600<Q F>800	800<QF>1000	Q F>1000
Accueil de loisirs	18€/sem enfant	19€/sem enfant	20€/sem enfant	21€/sem enfant	22€/sem enfant

VIVE LES VACANCES

Au programme:

Du camping pour tous: Sans frais supplémentaires

Animations sportives :

Canoé kayak, aviron, golf ,tennis, escrime, tir à l'arc.....

Grandes sorties, Nausicaa, Paradisio Parc Asterix pour les plus grands

Et Boudwijn Park pour les petits et bien d' autres surprises.....





côté Jardin ...

Après un hiver peu rigoureux et un début de printemps tumultueux, nous entamons notre saison des plantations au jardin, et nous préparons l'embellissement de nos massifs, pelouses et façades avec l'ambition de rendre nos journées à l'extérieur agréables, productives et fleuries. Pour les quatre mois suivant, je ferais un simple rappel des principaux semis et plantations à réaliser. Et comme je l'avais annoncé dans le dernier numéro, j'essaierais de donner quelques conseils pour cultiver de façon biologique.

Mais pour débiter pensons à nos semis.

mai : « Mars venteux, Avril pluvieux, Mai soleil font le paysan orgueilleux. »

Au potager : semez directement en place Haricots, petits pois, navets, carottes, salades. (ne semez pas toutes les graines en même temps, en échelonnant les semis vous étalerez la période de récolte). Semez

en ligne choux-fleurs, choux-rouges et verts, les épinards,...Après le 15 du mois plantez tomates, melons, et

toutes les plantes plus sensibles au froid.

Au jardin d'ornement : semez dans une terre riche en nutriments cosmos, soucis, capucines, mais également vous pouvez planter en place œillets et roses d'Inde, bégonias et géraniums.

RAPPEL : du 21 avril au 20 mai c'est la « Lune Rousse ». Ce terme met en garde le jardinier imprudent contre le risque de voir « roussir » à cause d'un coup de gel les petits plants non protégés. De même bien que disparus du calendrier et de nos agendas les « Saints de Glace » : St Mamert, St Pancrace et St Servais

les 11,12 et 13 mai restent un marqueur important dans notre pratique du jardinage.

juin : « Soleil de Juin luit le grand matin. »

Au potager : semez sans attendre concombres, cornichons, chicorées,...Placer directement en terre melons, aubergines et courgettes. Semez à nouveau 1 ou 2 lignes de haricots verts.

Avant la St Jean Baptiste repiquez les poireaux d'hiver tel que le bleu de Solèze.

Au jardin d'ornement : supprimer les feuillages disgracieux de vos bulbes de printemps qui vous ont offert de magnifiques touffes fleuries. Finir la mise en terre des dahlias.

juillet : « Quand reviendra la Saint Henri (le 13), tu planteras ton céleri. »

Au potager : par forte chaleur ne négligez pas l'arrosage. Entretenez les pieds de tomates en supprimant les gourmands et en les tuteurant. Une fois encore semez salades, haricots verts.

Au jardin d'ornement : profitez de vos fleurs en jolis bouquets d'intérieur. Semez œillets de Nice et du poète, les pensées,...Supprimer les fleurs fanées des rosiers et autres.

août : « Août mûrit les fruits, septembre les cueille. »

Au potager : dernier délai pour semez haricots verts, petits pois, navets,...Semez salades et choux d'hiver.

Consommez sans modération tomates, courgettes, haricots, melons et poivrons.

Au jardin d'ornement : commencer à mettre en place vos bulbes (crocus, tulipes, jacinthes).

Pincer vos plantes qui prennent de la hauteur : elles s'étofferont d'avantage.

Ces quelques pistes de réalisations ne peuvent que compléter les compétences que chacun possède pour une belle réussite de son jardin. Soyons de vrais artisans du bien-être en essayant de cultiver sans trop d'apport de pesticides et autres engrais chimiques. C'est en ce sens que je vous soumets ci-dessous quelques indications pour débiter une démarche « bio ».



Comme le montrent les photos : entre les pieds de tomates intercaler des œillets d'inde, ils sont un précieux atout contre les maladies.

La photo de droite nous indique qu'un binage vaut deux arrosages, surtout en période de temps sec où le réchauffement du sol est un allié des mauvaises herbes de toute sorte.

De même la récupération de l'eau de pluie et son utilisation au jardin sont un geste salvateur pour notre planète, et nous permettent d'économiser en ces périodes de difficultés.

Les géraniums sur vos châssis sont de bons répulsifs contre les moustiques et insectes divers, ainsi que la citronnelle même en pot à l'intérieur.

géraniums

œillets d'inde

citronnelle

orties

Pour terminer ce rapide survol des avantages du bio, voici la recette du Purin d'ortie.

Ses vertus :

Le purin d'ortie a deux usages essentiels. Riche en azote, c'est un engrais efficace, qui stimule la croissance des plantes. Il renforce la résistance à certaines maladies et présente un caractère répulsif face aux pucerons et aux acariens. Mais surtout c'est un produit naturel et qui ne coûte que le temps de sa confection, puisque à base de plantes que l'on trouve partout et d'eau de pluie récupérée.

Comment le préparer :

Cueillez des grandes orties qui ne soient pas encore montées en graines, en vous équipant de gants épais et de

manches longues, cela va sans dire.

Hachez grossièrement le produit de cette récolte, et mettez-le dans un bac plastique ou en bois, mais surtout pas en métal.

Dosage :

Pour 1 kg d'ortie fraîche ajouter 10 litres d'eau.

Couvrez le récipient et mélangez tous les 2 jours. Tant que des petites bulles apparaissent lorsque vous brassez,

c'est que la fermentation n'est pas achevée. Celle-ci dure de une à deux semaines selon la température ambiante.

Utilisation. :

Attention, le produit obtenu est très concentré ! En règle générale il est conseillé de diluer 1 litre de préparation dans 10 litres d'eau. Si vous souhaitez conserver votre production plusieurs semaines, une filtration est nécessaire. Cette production bien que très naturelle a un petit inconvénient qui est son odeur assez désagréable.

A tous bonne saison, et belles réussites « B I O ».

Jean-Luc Vanpéperstraete



La Flandre verdoyante et fleurie

L'ensemble des vingt villages adhérents à l'association « la Flandre Verdoyante et Fleurie » se sont réunis le jeudi 16 février 2012 à la salle Yserhof de Bambecque pour l'assemblée générale annuelle.

Dans son mot de bienvenue le Président Claude Letailleur a chaleureusement remercié les bénévoles de chaque village qui ont participé activement aux opérations menées en 2011. Il a rappelé la participation aux Floralies de Gravelines qui fut un défi tant quant au thème imposé (le Sport), qu'à la surface du stand à couvrir. Grâce aux idées et aux bonnes volontés de chacun, c'est avec joie et fierté que l'association s'est vue récompensée par le prix d'excellence.

Le mois d'octobre fut l'occasion d'une belle réussite de la seconde Fête de la Flandre Verdoyante et Fleurie grâce à la participation de nombreux exposants et à la visite de sympathisants et amis en nombre.

Le bilan financier a révélé un budget en baisse qui s'explique par les dépenses plus importantes dues aux nombreuses activités de l'année écoulée et par une diminution des subventions des villes et villages adhérents.

Il me revient ici de remercier Madame le Maire et la municipalité de Zegerscappel qui eux sont fidèles à l'aide apportée à l'association.

Pour l'année 2012 un appel a été lancé aux adhérents pour l'organisation d'un marché fleuri. Le 5 mai l'association effectuera son voyage d'étude annuel au parc de Keukenof en Hollande.

L'opération des semis qui nous ont été remis dernièrement sera retardée en raison des conditions climatiques peu favorables.

L'assemblée s'est terminée par la remise des prix aux personnes primées par la FVF de chaque village. Ainsi pour notre commune il fut remis à Fanny Saint Machin.

Comme chaque année le Président, les membres du bureau et les représentants de chaque commune vous encouragent à fleurir vos façades, jardinets et jardins pour donner à notre FLANDRE sa vraie image de « VERDOYANTE ET FLEURIE ».

L'association « Yser Houck » a proposé le samedi 19 mars dernier une journée d'information et d'initiation aux techniques de la greffe, de la taille des arbres fruitiers, et de l'élagage des arbres têtards. Le matin Mr et Mme Olivier Cloet ont accueilli les participants à la démonstration d'élagage des arbres têtards. Chacun fut séduit par les explications données par Mr Gruson, un professionnel, qui démontra comment élaguer l'arbre têtard pour lui assurer une bonne reprise et cela en toute sécurité.

L'après-midi, ce fut chez Mr et Mme Demol que furent enseignés les rudiments pour avoir des fruitiers basses tiges en bonne santé et qui produisent des fruits. De même chez Mr et Mme Cloet la démonstration fut réalisée sur les fruitiers à hautes tiges.

Nous ne pouvons que féliciter Yser Houck pour cette initiative, ainsi que les personnes ayant accueilli et initié les participants.



* * * * *
* * * * *
* * * * *
CONCOURS
MAISONS FLEURIES
* * * * *
* * * * *

Le fleurissement de notre commune sert à sa promotion et au bien être de tous nos concitoyens.

C'est l'une des préoccupations principales, vous rendez notre village plus agréable, plus accueillant.

Notre souhait est de voir de nouvelles inscriptions, surtout parmi les nouveaux habitants.

En vous inscrivant, vous avez le choix entre 3 catégories, que vous trouverez sur le coupon réponse à déposer en mairie avant le 15 juin 2012.

Seules les personnes qui participent pour la première fois doivent s'inscrire.



CONCOURS MAISONS FLEURIES

Mr et Mme _____

N° _____ Rue _____

Désire(nt) participer au concours des maisons fleuries 2012

façade et jardin façade et jardinet ferme



Goen dag, Hoe gaet't. Je zyt welekommen , an 'k klappen t'vlaemsch.

(Bonjour, comment allez-vous. Vous êtes le bienvenu, et je parle le flamand).

Pour cette rubrique « flamand et traditions », je veux être le relais des nombreuses personnes, élus et enfants qui défilèrent le samedi 31 mars 2012 pour défendre l'apprentissage de nos langues régionales à l'école, et plus particulièrement pour nous le FLAMAND.

Pour un grand nombre nous avons connu le flamand parce qu'il était parlé à la maison par nos parents. C'était la langue que les adultes employaient quand ils parlaient de choses graves, ou lorsqu'ils devaient se confier des choses que nous enfants n'avions pas besoin de connaître. On l'apprenait oralement mais malheureusement pas à l'écrit. Quel bonheur que d'écouter les « r » qui roulent et l'accent typique de la langue flamande lors des rencontres avec nos anciens.

Voilà cinq ans que l'enseignement du flamand a été expérimenté dans des écoles de Flandre intérieure et maritime. Mais à ce jour il n'est toujours pas reconnu par l'Education nationale.

Aujourd'hui ce sont plus de 350 enfants qui apprennent le flamand à l'école, et ils ne sont pas les seuls car dans la région les cours du soir pour adultes ont la cote. Pour les uns c'est le désir de renouer avec ses racines, pour d'autres la nécessité pour aller travailler en Belgique ou dans le tourisme.

A l'heure de l'Europe, parler flamand paraît être une ouverture, surtout lorsqu'on vit à la frontière qui ne doit pas être une muraille. Derrière l'aspect folklorique ce sont pour nous des enjeux culturels mais aussi économiques. Certes, souvent nous revendiquons une identité « je suis fier d'être flamand » mais plus encore c'est une culture : un patrimoine immatériel à préserver. Les généalogistes savent également que le flamand n'était pas qu'un patois parlé lorsqu'il se trouvent face à des actes rédigés en flamand.

C'est pourquoi il est de notre rôle à tous de défendre l'apprentissage du flamand à l'école.

Faute de reconnaissance de l'Education nationale, l'an prochain tout pourrait s'arrêter.

A ce stade soyons acteurs et fervents défenseurs de notre langue flamande, et essayons de faire en sorte que nos voix soient entendues.

“Atjeblief Menheer President hurkten nuus. Bedankt”

(s'il vous plaît Monsieur le Président écoutez nous. Merci).

Notre langue flamande est partie intégrante de notre terre de Flandre qui est terre d'ACCUEIL, de CONVIVIALITE et de TRADITIONS.

Nuus Vlamesch in't schoole. (Notre flamand à l'école).

spreuken en spreek worden proverbes et dictons

AN ZE KLEENE ZYN ZE DANSEN OP JE SCHOOT, EN AN ZE GROOT ZYN ZE DANSEN OP JEU HERTE.

Quand ils sont petits ils vous dansent sur les genoux, et quand ils sont grands ils vous dansent sur le cœur.

DE KATTE IS IN D'HORLOGIE. Il y a de l'eau dans le gaz.

EEN BOOM VAELT AN DE ZYDE HEN HANGT. Un arbre tombe du côté où il penche.

ET JE GAT VERBRANDT, JE MOET ZITTEN OP DE BLEDDERS.

Si tu brûles ton derrière, il faut s'asseoir sur les « cloches. » (Il faut assumer).

HEN IS KWAAK EZIND. Il est de mauvaise humeur.

Signification des noms Flamands

AMELOOT	: du germ « Amel » : énergique.
BATEMAN	: homme avide de gain.
BLAEVOET	: aux pieds bleus, s'adressait parfois aux ouvriers textiles.
BOLLE	: tête, boule.
CATTOEN	: coton.
CLITY	: argileux.
DECENNEBROUCK	: le marais aux lapins.
DECALF	: le veau.
JANSSEN	: fils de Jean (de Johannes en hébreu : plein de grâce).
MEERSEMAN	: marchand.
PYLISER	: pointe de flèche en fer.
VANBOCKSTAELE	: de l'étable aux chèvres.



Bon à savoir ...



**PASSAGE DES ENCOMBRANTS
LE MARDI 19 JUIN 2012**



**NETTOYAGE EGLISE
LE 29 et 30 MAI
Rendez-vous devant
l'église à 9 h 00
Venez nombreux**

SIROM Flandre Nord

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des Déchets Toxiques en Quantités Dispersées.

Les prochains passages du véhicule de collecte pour les habitants de votre Commune auront lieu, le jour du marché de WORMHOUT, en **Déchèterie de WORMHOUT** sise **Voie romaine Steen Straete**, de 9 H 00 à 12 H 00, aux dates suivantes :

**Mercredi 8 août
Mercredi 7 novembre**

Pour changer, échangeons ! Le SEL – Service échange Local

Tailler la haie, rentrer du bois, garder les enfants, apprendre un point de tricot, nourrir le chat pendant les vacances, transporter une armoire, etc... etc... Ce sont les mille et une choses de la vie courante pour lesquels on a besoin d'un « p'tit coup de main ». La solution est donc de s'adresser au cercle de connaissances, dans lequel on trouvera facilement une bonne volonté, et à qui on renverra la balle.

Sur ce principe, Pierre aide Paul, qui aide Jacques, qui aide Françoise, qui aide Jeanne, qui aide Paul, qui aide Andrée, qui aideEtc. Le cercle s'est formé et s'est structuré sous la forme d'un Service Echange Local comme il en existe maintenant plusieurs centaines en France (<http://selidaire.org>). Chacun peut avoir besoin et chacun peut apporter.

Proche de chez nous, le SEL DES SAULES créé en 2008 à Buysseure, compte une soixantaine de membres répartis dans le triangle Cassel – Wormhout – Saint Omer. Une réunion mensuelle consolide la structure, et l'association participe à quelques manifestations locales : Bollezeele – Buysseure – Oudezeele. Zegerscappel est également au programme. Ce mois ci nous avons organisé un INTERSEL qui a rassemblé une centaine de Selistes du Nord et même de Belgique.

Il va sans dire que le but de ces échanges est absolument NON lucratif, et qu'il n'est jamais question d'argent ; pour le bon ordre des choses, on tient quand même un semblant de comptabilité du temps passé, mais c'est d'abord une entraide réciproque basée sur le savoir vivre et le désir de se rapprocher. Cela permet également de lier connaissance lorsque l'on est nouvellement arrivé dans la région.

Des activités telles que visites de jardin, sorties patrimoine, découverte loisirs, auberges espagnoles sont également organisées pour renforcer la convivialité.



Toute personne intéressée est la bienvenue –
Contact sur Zegerscappel:
Jean Louis Vérove 06.27.20.83.52.

**ARRETE PORTANT OBLIGATION
DE RAMASSAGE DES DEJECTIONS CANINES
N°2012/04**

Le Maire de la commune de Zegerscappel ,

Vu l' article L . 2212-2 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il y a lieu, afin d'assurer la salubrité publique, de prescrire l'enlèvement des déjections canines sur les voies et espaces publics dans les secteurs habités de la Commune

ARRETE

Article 1 : Les détenteurs de chiens sont tenus d'éliminer toute déjection que ceux-ci pourraient déposer sur les voies et espaces ouverts au public.

Article 2 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément à la loi par les services de la Gendarmerie.

Les contrevenants seront redevables d'une amende.

**ARRETE REGLEMENTANT LES DEPOTS SAUVAGES
N°2012/14**

Le Maire de la commune de ZEGERSCAPPEL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212.1 et suivants, 2224.13 à L 2224.17,

Vu la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux,

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L 541.1 à L 541.6,

Vu le Code de la santé publique,

Vu le règlement pour les modalités de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu le règlement sanitaire départemental,

Vu le Code pénal et notamment ses articles R 610.5, R 632.1, R 635.8, R 644.2,

Vu les conditions de fonctionnement des déchetteries situées à Wormhout et à Arneke,

Considérant qu'il est constaté que des dépôts et des déversements de déchets de toute nature nuisent à la propreté des voies de la commune,

Considérant qu'il est nécessaire de veiller à la salubrité publique et à la propreté des voies communales et propriétés riveraines de la voie publique,

ARRÊTE

Article 1 : Les dépôts sauvages d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit (ordures ménagères, déchets verts, encombrants, cartons, gravats ...) ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune.

Article 2 : En cas d'infraction au présent arrêté, le responsable du dépôt sauvage de déchets sera mis en demeure de procéder à leur élimination, dans un délai de 48 heures.

Article 3 : Faute, par la personne visée par la mise en demeure, d'avoir procédé à l'élimination des déchets dans le délai imparti, il sera procédé d'office à l'enlèvement des déchets aux frais du responsable du dépôt sauvage.

Article 4 : Les infractions au présent règlement donneront lieu à établissement de rapports ou de procès-verbaux constatant les infractions prévues par le Code pénal et seront poursuivies conformément aux lois en vigueur.

Article 5 : Les services municipaux, la gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ZEGERSCAPPEL

BROCANTE 17 JUIN

ANIMATIONS DE RUE



ANIMATIONS FORAINES

RESTAURATION rapide
Sur la place et au terrain de foot

**EMPLACEMENTS
GRATUITS**
**RESERVATIONS EN
MAIRIE A PARTIR DU 4 JUIN**
INSCRIPTIONS POSSIBLE LE JOUR
DE LA BROCANTE AVANT 8h

**TOURNOI
SIXTE**
ORGANISE PAR L'ASZ

RALLYE VELO 1er JUILLET

CIRCUIT DE 35 KMS

INSCRIPTION:

au [03.28.68.93.09](tel:03.28.68.93.09) ou mairie.zegerscappel@wanadoo.fr
Inscription possible le jour du Rallye de 9h à 10H 30 devant la Mairie.
3 euros par personne pour les plus de 12 ans.



**RESTAURATION
possible
sur le parcours**
**Réservation
en directe
avant le 28 juin**
au
03.28.62.95.50

